

IMPORTANT - SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES SERONT TRAITÉES.

Notez que la Fondation du Cégep Garneau agit à titre d'intermédiaire dans le processus de remboursement des cotisations. Vous devez donc OBLIGATOIREMENT fournir les TROIS documents prescrits aux dates fixées :

- Le formulaire « Demande de remboursement des cotisations volontaires à la Fondation du Cégep Garneau », daté et signé;
- Une copie de votre carte étudiante valide émise par le Cégep Garneau;
- Une copie de votre état de compte que vous pouvez trouver sur votre portail Omnivox dans l'onglet Centre de paiement ou Centre de paiement – Historique.

Votre demande doit être déposée **par courriel** : fondation@cepeggarneau.ca durant les jours ouvrables de la 5^e semaine de la session.

Les demandes reçues après cette période seront malheureusement refusées.

1. INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom, Prénom de l'étudiant

Numéro de demande d'admission (DA)

Courriel personnel

Je confirme avoir joints une copie de ma carte étudiante valide émise par le Cégep Garneau.

Je confirme avoir joints une copie de mon état de compte.

2. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES COTISATIONS VOLONTAIRES À LA FONDATION

Je déclare avoir déboursé les frais en regard des cotisations volontaires à la Fondation, soit les deux cotisations suivantes :

- Association étudiante - contribution à la Fondation du Cégep : 10 \$
- Association des parents - contribution à la Fondation du Cégep : 5 \$

Je signifie par la présente mon désir de ne pas soutenir financièrement la Fondation et autorise le Cégep à me remettre la somme de 15 \$.

Signature du demandeur

Date

Représentant(e) de la Fondation

Date

3. TRAITEMENT DE LA DEMANDE — SECTION RÉSERVÉE AU SERVICE DES FINANCES

Représentant(e) du service des finances

Date

MONTANT TOTAL DU REMBOURSEMENT : _____ \$